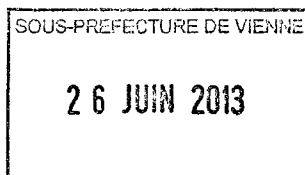


SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINE  
1180 Chemin de Rajat  
BP 25  
38540 HEYRIEUX

N° 13/26

CONTRIBUTIONS CONTENEURS  
ENTERRES OM – 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2013



### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 24 mai 2013 s'est réuni en session ordinaire à Nivolas Vermelle, le 12 juin de l'an deux mille treize sous la présidence de Monsieur Henri LEVY.

Nombre de membres en exercice : 102 titulaires      Votants : 63

#### PRESENTS :

- ❶ - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (23)
- ❷ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (8)
- ❸ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (11)
- ❹ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (9)
- ❺ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (12)

0 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur QUEMIN André est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Conformément aux décisions prises précédemment, et à la programmation prévue dans le budget 2013, l'installation des conteneurs enterrés se poursuit sur différentes communes.

Il est rappelé que pour les conteneurs enterrés ordures ménagères, une contribution est demandée aux collectivités. Compte tenu des éléments installés au cours de ce 1<sup>er</sup> semestre 2013, il est donc demandé les contributions suivantes :

- ⇒ Crémieu : 2 conteneurs OM = 11 474€
- ⇒ La Verpillière : 2 conteneurs OM = 11 474€

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

**HEYRIEUX, le 17 juin 2013**

Henri LEVY,  
Président

